

DONNEES DESTINEES A L'ETABLISSEMENT DU BILAN SOCIAL - SCHEMA COMPLET

Veillez trouver ci-joint des données qui vous seront utiles pour établir le Bilan Social pour l'année comptable, notée ci-dessous. Le Bilan Social de l'année précédente peut vous être utile pour remplir les informations concernant l'année comptable précédente.

Numéro TVA : 4346419-54
 Numéro ONSS : 1180961-41
 Numéros des commissions paritaires : 22600 14003

Numéros d'affiliation à SD Worx : 1CE0203

Etabli le : 23/03/2024
 Période : du 01/01/2023 au 31/12/2023

Devise : EUR

Année comptable: du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des personnes occupées

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel.

Au cours de l'exercice

	<u>Code</u>	<u>Total</u>	<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>
Nombre moyen de travailleurs temps plein	<u>1001:</u>	99,6	94,1	5,5
Nombre moyen de travailleurs temps partiel	<u>1002:</u>	2,0	2,0	
Nombre moyen de travailleurs total ou ETP	<u>1003:</u>	100,1	94,6	5,5

- Le nombre ETP est un des éléments qui déterminent s'il faut établir le Bil.Soc.en schéma succinct ou en schéma complet
- Sont exclus de cette numération; interim, administrateur, associé actif, pensionné, RCC
- Les remplaçants pour interruption de carrière professionnelle sont considérés comme travailleurs à temps plein, à condition qu'ils travaillaient à temps plein avant l'interruption.

Nombre effectif d'heures prestées temps plein	<u>1011:</u>	166.774	157.611	9.163
Nombre effectif d'heures prestées temps partiel	<u>1012:</u>	539	539	
Nombre effectif d'heures prestées total ou ETP	<u>1013:</u>	167.313	158.150	9.163

- Le comptage des heures s'effectue à base des heures réellement travaillées

	<u>Code</u>	<u>Temps plein</u>	<u>Temps partiel</u>	<u>Total ou VTE</u>
--	-------------	--------------------	----------------------	---------------------

Frais de personnel: 102:

- SD Worx ne possède pas le montant de tous les frais du personnel; pourtant, nous avons fait le total des données en notre possession. Regardez liste détaillée en annexe.

Avantages accordés en sus du salaire: 103:

- Veuillez, si nécessaire, compléter cette rubrique des autres avantages en sus du salaire; SD Worx ne connaît que l'avantage concernant le quotité patronal titres-repas (cfr. code 103, résumé du comptage).

A la date de clôture de l'exercice

	<u>Code</u>	<u>Temps plein</u>	<u>Temps partiel</u>	<u>Total en ETP</u>
Nombre de travailleurs	<u>105:</u>	96	2	96,5

- Sont exclus de cette numération: interim, administrateur, associé actif, pensionné, RCC

- Les remplaçants pour interruption de carrière professionnelle sont considérés comme travailleurs à temps plein, à condition qu'ils travaillaient à temps plein avant l'interruption.

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée	<u>110:</u>	94	2	94,5
Contrat à durée déterminée	<u>111:</u>	2		2,0
Contrat pr l'exécution d'un travail net.défini	<u>112:</u>			
Contrat de remplacement	<u>113:</u>			

- SD Worx ne peut pas faire une différence entre les types des contrats; sont cependant comptés dans la rubrique 111 à temps plein (sauf que s'ils sont enregistrés chez SD Worx à temps partiel): les stagiaires, les apprentis, les étudiants, les employés à formation professionnelle.

Par sexe

Hommes:	<u>120:</u>	91	2	91,5
enseignement primaire	<u>1200:</u>	88	2	88,5
enseignement secondaire	<u>1201:</u>	3		3,0
enseignement supérieur non universitaire	<u>1202:</u>			
enseignement universitaire	<u>1203:</u>			
Femmes:	<u>121:</u>	5		5,0
enseignement primaire	<u>1210:</u>	4		4,0
enseignement secondaire	<u>1211:</u>	1		1,0
enseignement supérieur non universitaire	<u>1212:</u>			
enseignement universitaire	<u>1213:</u>			

- Comptage selon les données en possession de SD Worx

Par catégorie professionnelle

Personnel de direction	<u>130:</u>			
- SD Worx ne peut pas indiquer le personnel de direction				
Employés	<u>134:</u>	7		7,0
Ouvriers	<u>132:</u>	88	2	88,5
Autres	<u>133:</u>	1		1,0

Cette rubrique 133 contient éventuellement les stagiaires, les apprentis, les étudiants, les employés à formation professionnelle; ils sont traités comme temps plein, sauf que s'ils sont enregistrés chez SD Worx à temps partiel.

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

<u>Entrées</u>	<u>Code</u>	<u>Temps plein</u>	<u>Temps partiel</u>	<u>Total en ETP</u>
Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	<u>205:</u>	54		54,0
Par type de contrat				
Contrat à durée indéterminée	<u>210:</u>	46		46,0
Contrat à durée déterminée	<u>211:</u>	8		8,0
Contrat pr l'exécution d'un travail net.défini	<u>212:</u>			
Contrat de remplacement	<u>213:</u>			

- SD Worx ne peut pas faire une différence entre les types de contrats; sont cependant comptés dans la rubrique 211 à temps plein (sauf que s'ils sont enregistrés chez SD Worx à temps partiel): les stagiaires, les apprentis, les étudiants, les employés à formation professionnelle.

<u>Sorties</u>	<u>Code</u>	<u>Temps plein</u>	<u>Temps partiel</u>	<u>Total en ETP</u>
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	<u>305:</u>	56		56,0
Par type de contrat				
Contrat à durée indéterminée	<u>310:</u>	49		49,0
Contrat à durée déterminée	<u>311:</u>	7		7,0
Contrat pr l'exécution d'un travail net.défini	<u>312:</u>			
Contrat de remplacement	<u>313:</u>			

- SD Worx ne peut pas faire une différence entre les types de contrats; sont cependant comptés dans la rubrique 311 à temps plein (sauf que s'ils sont enregistrés chez SD Worx à temps partiel): les stagiaires, les apprentis, les étudiants, les employés à formation professionnelle.

Par motif de fin de contrat

Pension	<u>340:</u>			
Chômage avec compément d'entreprise	<u>341:</u>			
Licenciement	<u>342:</u>			
Autre motif	<u>343:</u>	56		56,0
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants	<u>350:</u>			

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

Les rubriques 580 à 585 compris, ne peuvent pas être complétées intégralement, parce que SD Worx ne dispose pas des informations requises. Vous trouverez en bas la liste détaillée des données en possession de SD Worx.

CODE 102 : FRAIS DE PERSONNEL :	Total	Hommes	Femmes
TEMPS PLEIN :			
TOTAL BRUT	= 2.806.088,86	2.590.299,89	215.788,97
SALAIRES PAYES PREC (*)	= 461,48	461,48	
FRAIS REMBOURSES	= 281.597,29	270.347,74	11.249,55
FRAIS REMBOURSES (CODE 330)	= 7.400,00	7.400,00	
FRAIS REMBOURSES ETRANGER	=		
ABONNEMENT SOCIAL	= 33.698,04	29.603,01	4.095,03
PRIME DE MOBILITE	=		
PRECOMPTE NON RETENU	=		
ONSS EMPLOYEUR	= 972.083,77	920.751,38	51.332,39
SECURITE SOCIALE D'OUTRE-MER	=		
PLAN D'EMBAUCHE DES JEUNES (**)	=		
COTISATION PATRONALE FONDS	=		
AUTRES CHARGES PATRONALES	=		
TOTAL	= 4.101.329,44	3.818.863,50	282.465,94
MONTANTS SUPPLEMENTAIRES PATRONAUX : TEMPS PLEIN			
ONSS PECULE DE VACANCES 10,27	= 239.891,28		
ONSS REDISTRIBUTION CHARGES SOCIALES	= 8.980,63		
COTISATION PATRONALE FONDS	=		
COTISATION FONDS POUR L'EMPLOI	=		
AUTRES CHARGES PATRONALES	=		
ONSS EMPLOYEUR	= 2.177,95		
TOTAL	= 251.049,86		
TOTAL TEMPS PLEIN (CODE 1021)	= 4.352.379,30	3.818.863,50	282.465,94
TEMPS PARTIEL :			
TOTAL BRUT	= 8.861,63	8.861,63	
SALAIRES PAYES PREC (*)	=		
FRAIS REMBOURSES	= 5.134,39	5.134,39	
FRAIS REMBOURSES (CODE 330)	=		
FRAIS REMBOURSES ETRANGER	=		
ABONNEMENT SOCIAL	=		
PRIME DE MOBILITE	=		
PRECOMPTE NON RETENU	=		
ONSS EMPLOYEUR	= 3.733,84	3.733,84	
SECURITE SOCIALE D'OUTRE-MER	=		
PLAN D'EMBAUCHE DES JEUNES (**)	=		
COTISATION PATRONALE FONDS	=		
AUTRES CHARGES PATRONALES	=		
TOTAL	= 17.729,86	17.729,86	
MONTANTS SUPPLEMENTAIRES PATRONAUX : TEMPS PARTIEL			
ONSS PECULE DE VACANCES 10,27	= 1.204,32		
ONSS REDISTRIBUTION CHARGES SOCIALES	= 45,07		
COTISATION PATRONALE FONDS	=		
COTISATION FONDS POUR L'EMPLOI	=		
AUTRES CHARGES PATRONALES	=		
ONSS EMPLOYEUR	= 10,97		
TOTAL	= 1.260,36		
TOTAL TEMPS PARTIEL (CODE 1022)	= 18.990,22	17.729,86	
TOTAL TEMPS PLEIN + TEMPS PARTIEL (CODE 1023)	= 4.371.369,52	3.836.593,36	282.465,94
CONVERSION TOTAUX EN TEMPS PLEIN ET TEMPS PARTIEL :			
ETP TEMPS PLEIN	= 99,6	94,1	5,5
ETP TEMPS PARTIEL	= 0,5	0,5	

(*) SALAIRES PAYES PAR RAPPORT AUX ANNEES PRECEDENTES

(**) COTISATION TR A NE PAS VIRER

1CE0203

CODE 103 : AVANTAGES AU DESSUS DU SALAIRE :		Total	Hommes	Femmes
QUOTITE PATRONALE TITRES-REPAS	=	37.110,82	31.990,51	5.120,31

Rapport complémentaire relatif à la formation, rubriques 580*-585*: **données telles qu'en possession de SD Worx.**

Attention! Seuls sont repris les données se rapportant aux salaires comptabilisés et les coûts salariaux s'y rapportant. Prière de compléter au besoin!

1. Formation formelle:

1.1. Rubrique 5801/5811: nombre de travailleurs concernés

! Le nombre de trav. n'est correct que dans la mesure où les formations sont effectivement comptabilisées à part dans la ligne salariale (jours ou heures comptabilisés sous les codes journaliers respectifs 024*, 030*, 031*, 032*, 033*, 034*, 067*)

5801: 12 **5811:**

1.2. Rubrique 5802/5812: nombre d'heures de formation suivies

! Le nombre d'heures n'est correct que dans la mesure où les heures de formation sont effectivement comptabilisées à part dans la ligne salariale (heures comptabilisées sous les codes journaliers respectifs 024*, 030*, 031*, 032*, 033*, 034*, 067*)

5802: 52 **5812:**

1.3. Rubrique 58031/58131: coûts bruts directement liés à la formation

Remarques importantes à propos de cette rubrique

- Les coûts salariaux correspondent avec les formations effectivement comptabilisées à part dans la ligne salariale (jours ou heures comptabilisés sous les codes journaliers respectifs 024*, 030*, 031*, 032*, 033*, 034*, 067*).
- Les coûts de **formateurs, de fonctionnement** et (éventuellement) les **subsidés reçus pour la formation** ne sont pas connus de SD Worx. **Ces données sont à remplir pour vos soins.** Les subsidés doivent être décomptés. Se reporter à la note explicative de la Banque nationale pour plus de détails.
- Les cotisations pour formation payées comme partie d'une contribution au fond sectoriel sont reprises dans la rémunération annuelle sous cette rubrique, alors qu'elles sont en principe demandées sous la rubrique 58032/58132. SD Worx ne dispose cependant pas dans la ligne salariale du détail de ces cotisations (hormis en ce qui concerne le fonds pour l'emploi métal de la région Anvers et Limbourg). **Si possible, vous devez supprimer ces cotisations pour la formation à cet endroit et les indiquer sous la rubrique 58032/58132.**
- Les cotisations pour les groupes à risque qui font partie des cotisations patronales à l'ONSS normales sont incluses sous cette rubrique, alors qu'elles sont en principe demandées sous la rubrique 58032/58132. SD Worx ne dispose cependant pas du détail de ces cotisations sectorielles dans sa ligne salariale. **Si possible, vous devez supprimer ces cotisations pour les groupes à risque à cet endroit et les indiquer sous la rubrique 58032/58132.**
- **Attention!** Les cotisations groupes à risque payées directement au fonds ou à l'ONSS via l'indice 852 sur la DMFA ne sont pas reprises sous cette rubrique. La cotisation pour congé-éducation n'est pas non plus reprise dans la rémunération annuelle sous cette rubrique. Vous trouverez ces cotisations sous la rubrique 58032/58132.

Facteurs employés pour la composition des montants:

	Hommes	Femmes
Année rémunération (hors fonds)	477.148,43	
Cot. c.e. sur base ONSS (négatif)	181,51	
Nombre total d'heures de formation:	52,20	
Total heures rémunérées:	24.694,06	
58031:	1.008,24	58131:

